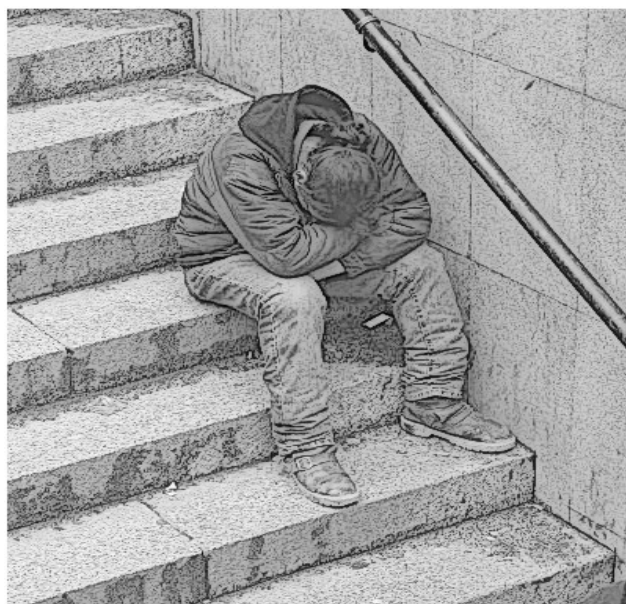


Rassemblement Mardi 9 décembre

17 h devant L'A.S.E. , 76 rue de Reuilly , 75012 Paris



- Parce que ... l' Aide Sociale à l'Enfance est devenue une machine à exclure les jeunes isolés étrangers,
- Parce que ... les missions de protection de l'enfance de l'ASE ne sont plus respectées depuis longtemps,
- Parce que... en dépit des recommandations du Défenseur des droits, de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme - CNCDH , un mineur isolé sur deux est jeté hors des dispositifs de protection et les contrats Jeunes Majeurs sont distribués au compte-gouttes.

Plus aucun jeune isolé à la rue

Le Collectif « *Soutien aux Jeunes Isolés Etrangers- Paris Est* » est composé des RESF des 10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements, de la « Coordination en soutien aux lycéens Sans Papiers du Lycée Guimard », du Collectif MIE20.

Le Collectif « **Soutien aux Jeunes Isolés Etrangers-Paris Est** », appelle les enseignants, les lycéens et tous les citoyen(nes) à venir exprimer leur indignation devant l'Aide Sociale à l'Enfance, demander à l'Aide Sociale à l'Enfance,

→ que la loi qui prévoit que « minorité » et « isolement » sont synonymes de danger soit respectée

→ que les recommandations du Défenseur des droits concernant le processus d'évaluation préalable à l'entrée dans le dispositif de protection de l'enfance soient appliquées, à savoir que ces évaluations soient guidées par l'intérêt supérieur de l'enfant

→ que cesse la suspicion permanente quant à la minorité : seuls les documents d'identité présentés et des entretiens menés par des professionnels bienveillants doivent être pris en compte; les tests osseux peu fiables et utilisés comme outil d'exclusion doivent être supprimés

→ que les jeunes scolarisés puissent finir leurs études sereinement et qu'un Contrat Jeune Majeur soit prévu pour tous les lycéens en cours de formation. Leur sortie du dispositif ASE doit être associée à un accompagnement vers l'autonomie, comme le prévoit la loi

Plus aucun jeune isolé à la rue

→ l'ASE doit jouer son rôle et assurer sa mission de protection de l'enfance et non celui de « gestionnaire et de régulateur des flux migratoires...".

→ L'argument budgétaire souvent invoqué ne tient pas : les jeunes concernés ne représentent qu'un faible pourcentage du budget de l'ASE. Pèsent-ils plus lourds du fait d'être étrangers ? Sont-ils coupables d'office d'être nés sur des terres de grande pauvreté ?

Précariser sur le plan de l'admission à l'ASE, c'est aussi précariser les jeunes sur le plan de l'admission au séjour : le Collectif « Soutien aux Jeunes Isolés Etrangers- Paris Est » s'associe à l'ensemble des collectifs, associations, syndicats, et organisations qui militent pour la régularisation de tous les lycéens à leur majorité.

Régularisation de tous les lycéens à leur majorité